

Service Economat

REF : DRH2016013

Signataire : MA/RD

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Sandrine LEMOINE

OBJET : SIRESCO : Compte rendu d'activités 2015

EXPOSE :

Le SIRESCO est un établissement public de coopération intercommunale régi par le code des collectivités territoriales et la loi n°99-586 du 12 juillet 1999. Son objet est la fabrication, la livraison de repas pour la restauration sociale, qui comprend potentiellement tout type de restauration collective pouvant relever de la mission des villes adhérentes. Le syndicat intercommunal, formé en 1993 à l'initiative des communes de Bobigny et de Champigny-sur-Marne, compte à ce jour 19 communes membres.

Historique du partenariat entre la commune et le SIRESCO :

Dans sa séance du 22 MAI 2003, le Conseil municipal avait approuvé la demande d'adhésion de la commune d'Aubervilliers au SIRESCO (« Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective »), confirmant ainsi la volonté municipale de privilégier un mode de gestion public, dans une démarche de coopération intercommunale.

L'activité du SIRESCO en 2015 :

L'année 2015 a permis de finaliser des projets utiles comme l'ouverture d'un atelier pédagogique, qui en partenariat avec le C.N.F.P.T. permet l'organisation de sessions de formation ouvertes à l'ensemble des villes adhérentes.

L'ambition du Siresco a été de tenir le mieux possible tous les équilibres sociaux, éducatifs, économiques et budgétaires.

Les orientations décidées par l'ensemble des villes adhérentes s'inscrivent dans la volonté de poursuivre la démarche qualitative de la politique de restauration sociale collective dans ses diverses dimensions, de faire vivre et nourrir la pratique de coopération entre les villes, de poursuivre la politique maîtrisée d'investissement.

Le budget alimentation de 14 744 947 € outre l'achat des produits nécessaires à la production des repas a également permis de conforter la diversité des plats dont l'introduction de protéines végétales, de développer les approvisionnements issus de l'agriculture respectueuse de l'environnement (environ 15 % du budget), de renforcer le respect de la saisonnalité des produits.

Une gestion financière maîtrisée, conforme aux orientations syndicales :

Le compte administratif, reflet des actions menées durant l'année, en conformité aux orientations syndicales et dans le contexte général connu des collectivités, se traduit à nouveau cette année encore, par un résultat positif.

En vue d'ensemble, les dépenses de fonctionnement totales de l'exercice s'élèvent à 24 106 086 €.

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 25 916 404 €

Les contributions financières des communes représentent, à elles seules, 97.98% des ressources totales.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2015, ont été consacrées principalement à la création de l'atelier pédagogique, de travaux sur les bâtiments des sites de production de Bobigny et d'Ivry-sur-Seine, d'équipements et matériels divers.

Quelques données locales :

En 2015, le SIRESCO a fourni pour le compte de notre commune 850 032 repas sociaux, composés de 668 243 repas en restauration scolaire ; de 132 768 repas périscolaires, de 12 501 repas aux personnes âgées. Le dispositif est complété de portages à domicile pour 36 520 repas.

Le coût unitaire de gestion du repas scolaire et périscolaire (incluant l'investissement) est en 2015 de 3,15 €. La dépense alimentaire représente environ 2.00 € soit 61 % de cette somme, les dépenses diverses (fluides, salaires, investissement) représente le reste soit 1,15 €.

Durant l'année scolaire, les repas sont servis sur 23 sites de restauration dont 20 sont destinés aux enfants et 3 aux personnes âgées.

Les mercredis 17 sites de restauration fonctionnent ainsi que les 3 pour les personnes âgées.

Pendant les petites vacances et les vacances d'été, deux sites sont également desservis : PISCOP pour le centre de loisirs maternel et ASNIERES SUR OISE pour le centre de loisirs primaire.

Au vu du rapport annuel d'activité pour l'année 2015 du SIRESCO et de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que : «Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale».

Il sera donc proposé au Conseil municipal, en application de l'article suscité, de prendre acte du rapport d'activité 2015 du SIRESCO.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité

Service Economat

REF : DRH2016013

Signataire : MA/RD

OBJET :SIRESCO : Compte rendu d'activités 2015

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-39,

VU le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective pour l'année 2015,

VU le compte administratif arrêté par le Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective pour l'année 2015,

Après avoir entendu le rapport du délégué de la commune au Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective,

DELIBERE :

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective pour l'année 2015.

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 18/11/2016

Publié le : 18/11/2016

Certifié exécutoire le : 18/11/2016



L'adjointe
Maria MERCADER Y PUIG